



Conseil National  
des Compagnies  
d'Experts de Justice



Conseil  
National  
des Barreaux

Paris, le 22 décembre 2010

TW/DL/SB – 2010.12

**Objet : invitation au colloque sur l'expertise judiciaire**

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Compagnies,

La Commission Avocats/Experts judiciaires prévue dans la Charte des Recommandations sur les bons usages entre avocats et experts signée le 18 novembre 2005 entre le Conseil National des Barreaux et la Fédération Nationale des Compagnies d'Experts Judiciaires s'est régulièrement réunie pour étudier les litiges nés entre les professionnels non résolus au niveau régional mais aussi pour tenter d'élaborer une doctrine concernant des textes relatifs à la procédure expertale.

Dans ce cadre, la Commission a procédé à l'étude des articles 275 et 276 du Code de procédure civile au sujet desquels il n'existe pas encore de jurisprudence établie et dont l'interprétation pose souvent des problèmes tant aux avocats qu'aux experts.

A l'issue de cette étude conjointe, a été établi un document intitulé « *Recommandations sur les articles 275 et 276 du Code de procédure civile* » préfacé notamment par M. Vincent LAMANDA, Premier Président de la Cour de cassation, et M. Jean-Louis NADAL, Avocat général près la Cour de cassation.

Ce guide des bonnes pratiques fera l'objet d'un Colloque Avocats/Experts Judiciaires qui se tiendra dans les locaux de la Cour de cassation, sous la haute présidence de M. Vincent LAMANDA, **le vendredi 18 mars 2011 de 14H00 à 18H00**, colloque à la suite duquel sera élaboré un texte tenant compte des propositions et conclusions résultant des échanges sur le sujet entre magistrats, avocats et experts.

Vous trouverez joint à ce courrier, outre un exemplaire de ce guide des bonnes pratiques, le programme du colloque ainsi qu'un bulletin d'inscription à retourner au service communication du Conseil National des Barreaux ([servicecom@cnb.avocat.fr](mailto:servicecom@cnb.avocat.fr)).



**Conseil National  
des Compagnies  
d'Experts de Justice**



**Conseil  
National**  
des **Barreaux**

Vous remerciant de bien vouloir diffuser largement cette information auprès des membres de votre Barreau ou Compagnie,

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Bâtonniers et Présidents, en l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Lencou', written in a cursive style.

**Dominique LENCOU**  
Président du CNCEJ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Wickers', written in a cursive style with a horizontal line underneath.

**Bâtonnier Thierry WICKERS**  
Président du CNB